

Bilan et rapport de jurys

Concours 2022

Présidence et bureau du concours

Septembre 2022

Sommaire

I. Jury du concours

Présidence et composition du jury du concours

II. Master Cinéma

- a. Liste des concepteur.trice.s, correcteur.trice.s et juré.e.s
- b. Rapport des jurys de délibération
- c. Profils des candidat.e.s admis.e.s

III. Master Photographie

- a. Liste des concepteur.trice.s, correcteur.trice.s et juré.e.s
- b. Rapport des jurys de délibération
- c. Profils des candidat.e.s admis.e.s

IV. Master Son

- a. Liste des concepteur.trice.s, correcteur.trice.s et juré.e.s
- b. Rapport des jurys de délibération
- c. Profils des candidat.e.s admis.e.s

V. Chiffres-clés du concours 2022

I. Jury du concours :

Présidence du concours :

LOWY Vincent, directeur de l'École nationale supérieure Louis-Lumière

Vice-présidence du concours :

KOTEIT Ghassan, directeur des études de l'École nationale supérieure Louis-Lumière

Jury du concours :

BRAS Claire, enseignante (arts plastiques appliqués à la photographie)

Jury suppléant : **MARTIN Pascal**, professeur des universités (optique géométrique et instrumentale)

PERSONNAZ Renaud, directeur de la photographie, enseignant et référent du master cinéma à l'ENS Louis-Lumière

Jury suppléant : **CARCEDO Sylvie**, directrice de la photographie et enseignante (prise de vue film et HD)

ROUCHOUSE Jean, enseignant (informatique audio et systèmes de montage son dédié)

Jury suppléant : **BLUM Alan**, enseignant (techniques audios)

II. Master Cinéma

a. Liste des concepteur.trice.s, correcteur.trice.s et juré.e.s.

Conception et coordination du dossier de la phase 1 :

Tronc commun :

CARCEDO Sylvie, directrice de la photographie, enseignante (prise de vue film et HD) et référente du Master Cinéma

DOMENACH Lucile, professeure agrégée de sciences physiques à l'ENS Louis-Lumière

FAROULT David, maître de conférences (documentaire et esthétique du cinéma)

PERSONNAZ Renaud, directeur de la photographie, enseignant et référent du Master Cinéma

Dossier visuel :

CARCEDO Sylvie, directrice de la photographie, enseignante (prise de vue film et HD) et référente du Master Cinéma

PERSONNAZ Renaud, directeur de la photographie, enseignant et référent du Master Cinéma

Dossier analyse filmique :

FAROULT David, maître de conférences (documentaire et esthétique du cinéma)

Evaluation des dossiers visuels :

Intervenant.e.s externes :

ARNAUD Gilles, directeur de la photographie

BERNFELD Nina, cheffe opératrice

BERTHELLOT Florian, opérateur de prise de vue spécialisé

BLANCHARD Coralie, habilleuse / monteuse

BLUM Sarah, directrice de la photographie, cadreuse

BOURGADE Justine, cheffe opératrice

BREGAUD Isabelle, 1^{ère} assistante OPV / cadreuse

CADET Sophie, directrice de la photographie

CALDIRONI Fabio, directeur de la photographie

CAMI Stéphane, directeur de la photographie

CORNU Sara, directrice de la photographie

DELORME Jean-Marie, directeur de la photographie

DREUJOU Guillaume, chef opérateur

DUBIEN Sarah, 1^{ère} assistante caméra

FABRE Jean-Marc, directeur de la photographie cinéma
GEMIGNANI Hugues, directeur de la photographie
HERAUD Maxime, directeur de la photographie/ cadreur
MAGNIEN Baptiste, directeur de la photographie
MARIN Pascale, directrice de la photographie cinéma / cheffe opératrice de prises de vues
MICHEL Charlotte, technicien
PATALANO Sophie, assistante caméra
RICQUEBOURG Jonathan, directeur de la photographie
SEGUIN Victor, chef opérateur
STETIN Pierre, opérateur prises de vues

Evaluation des dossiers analyse filmique :

Intervenant.e.s externes :

ALLARD Ariane, journaliste/critique de cinéma
BERTRAND Damien, salarié
BONAN Julie, réalisatrice
CIVEYRAC Jean-Paul, réalisateur
DUGUET Claire, auteure réalisatrice
FAVERJON Thomas, chef opérateur et réalisateur
FILLIERES Sophie, réalisatrice/scénariste
FITOUSSI Jean-Charles, cinéaste
GERARD Stéphane, cinéaste
JOUBERT-LAURENCIN Hervé, enseignant-chercheur
KOULMASIS Timon, cinéaste
LANCIALONGA Federico, doctorant/ATER
NATAF Morgane, assistante mise en scène
PHELIPPEAU Michael, chef monteur
POLIRSZTOK Marion, enseignante-chercheuse
REINHORN Aurélie, autrice-réalisatrice
SAMPAIO MONTEIRO SCHEFER Maria Raquel, chercheuse
SIAFLIAKI Iro, cinéaste
SICA Vivien, enseignant
TABET Frédéric, maître de conférences
TEICHER Gaël, producteur
TRUJILLOSEGOVIA Gabriela, directrice d'une institution culturelle
VERRAES Jennifer, maîtresse de conférences en études cinématographiques
VIDEAU Frédéric, réalisateur
VOLTZENLOGEL Thomas, professeur d'enseignement artistique
ZABUNYAN Dork, enseignant-chercheur

Conception et membres des jurys des épreuves orales :

Oral de sciences appliquées :

BARBIER Brice, D.I.T. (Digital Imaging Technician)

DOMENACH Lucile, professeure agrégée de sciences physiques à l'ENS Louis-Lumière

FABBRI Filippo, maître de Conférences de l'Université Paris-Saclay / compositeur et sound-artist

Oral d'art et technique :

DEDISE Cendrine, première assistante OPV

GÖKALP Mathias, réalisateur

PERSONNAZ Renaud, directeur de la photographie, enseignant et référent du Master Cinéma

Oral de motivation et culture cinématographique :

FAROULT David, maître de conférences en cinéma à l'ENS Louis-Lumière

GRINBERG David, directeur de la photographie, enseignant à l'ENS Louis-Lumière

POUDEVIGNE Isabelle, cheffe monteuse (cinéma, fiction, documentaires)

b. Rapport des jurys de délibération

Délibération pour la phase 1 :

Les jurys du concours et les concepteur.trice.s des épreuves se sont réunis le 24 mai 2022 pour délibérer à l'issue de la phase 1.

Sur 407 candidatures pour le Master Cinéma, 301 candidat.e.s ont rendu des dossiers.

1 cas flagrant de rupture d'anonymat (prénom, nom apparent) a dû faire l'objet d'une exclusion.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 75 / 100.

40 candidat.e.s ont été admis.e.s à se présenter aux épreuves orales.

Délibération pour la phase 2 :

Les jurys des oraux et le jury du concours se sont réunis le 17 juin 2022 pour délibérer à l'issue de la phase 2.

39 candidat.e.s étaient présent.e.s aux épreuves orales, 1 désistement le jour-même de la convocation.

Le jury a arrêté la liste des 16 candidat.e.s admis.e.s au concours ainsi qu'une liste complémentaire de 6 candidat.e.s

Il n'y a pas eu de désistement.

c. Profils des candidat.e.s admis.e.s.

L'âge moyen des admis.e.s est de 21 ans au 1^{er} janvier 2022.

La promotion est composée de 6 femmes et de 10 hommes.

7 candidat.e.s ont été admis.e.s à leur 1^{ère} tentative, 5 à leur 2^{ème}, 3 à leur 3^{ème} et 1 à la 5^{ème} tentative.

10 des admis.e.s ont passé leur bac dans un département hors Île-de-France.

1 des admis.e.s de la promotion a fait une demande de bourse.

Baccalauréat :

- Scientifique : 14
- Littéraire : 1
- Economique et social : 1

Diplômes et formations post-bac à l'entrée dans l'École* :

- Universités cinéma et audiovisuel : 10
- BTS : 5 (BTS audiovisuel : 3, IUT du multimédia et de l'internet : 2)
- Classes préparatoires : 8 (cinéma)
- Divers : 2 (université : musicologie, université : photographie)

*plusieurs réponses possibles, certain.e.s admis.e.s étant titulaires de plusieurs diplômes.

III. Master Photographie

a. Liste des conceptrices et concepteurs et jurées et jurés.

Conception et coordination du dossier de la phase 1 :

Dossier :

BRAS Claire, enseignante (arts plastiques appliqués à la photographie)

CAUDROY Christophe, photographe et enseignant à l'ENS Louis-Lumière : prise de vue photographique

Epreuve d'analyse technique de documents visuels :

DÜRR Véronique, enseignante à l'ENS Louis-Lumière : traitement de l'image photographique (argentique couleur, numérique 2D et 3D)

Epreuve de composition :

FIGINI Véronique, maîtresse de conférences (histoire de la photographie au XIX^{ème} siècle)

Evaluation des dossiers :

Correcteur.trice.s internes :

BRAS Claire, enseignante (arts plastiques appliqués à la photographie)

CAUDROY Christophe, photographe et enseignant à l'ENS Louis-Lumière : prise de vue photographique

Correctrices externes :

DE BLIC Delphine, réalisatrice, photographe

SEMERIA Clémentine, iconographe, chargée de projets

Evaluation de l'épreuve analyse technique de documents visuels :

Correctrice interne :

DÜRR Véronique, enseignante à l'ENS Louis-Lumière : traitement de l'image photographique (argentique couleur, numérique 2D et 3D)

Correcteur externe :

BARET Nicolas, formateur, consultant

Evaluation de l'épreuve de composition :

Correctrice interne :

FIGINI Véronique, maîtresse de conférences (histoire de la photographie au XIX^{ème} siècle)

Correctrice externe :

RANNOU Marylène, enseignante en photographie

Conception et membres des jurys des épreuves orales :

Oral de sciences appliquées :

DÜRR Véronique, enseignante à l'ENS Louis-Lumière : traitement de l'image photographique (argentique couleur, numérique 2D et 3D)

MARTIN Pascal, professeur des universités (optique géométrique et instrumentale)

RIVALLIN Matthieu, adjoint à la responsable du département de la photographie, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

Oral d'art et technique :

BRAS Claire, enseignante : arts plastiques appliqués à la photographie)

CAUDROY Christophe, photographe et enseignant à l'ENS Louis-Lumière : prise de vue photographique

DE BLIC Delphine, réalisatrice, photographe

Oral de culture et motivation professionnelle :

ABADIE Nadège, cinéaste et photographe

CHARON Lucine, conseillère en développement et suivi de projets artistiques, membre fondatrice et coordinatrice du collectif Diaph 8 et photographe

MAINDON Franck, enseignant (traitement de l'image numérique) et référent du master photographie à l'ENS Louis-Lumière

b. Rapport des jurys de délibération

Délibération pour la phase 1 :

Les jurys du concours et les concepteur.trice.s des épreuves se sont réuni.e.s le 18 mai 2022 pour délibérer à l'issue de la phase 1.

Sur 79 candidatures pour le Master Photographie, 76 candidat.e.s ont rendu des dossiers ou participé aux épreuves écrites. 5 personnes n'ont participé qu'à une partie des épreuves et n'ont donc pas été prises en compte. 2 cas flagrants de rupture d'anonymat (prénom, nom apparent) ont dû faire l'objet d'une exclusion.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 10.31 / 20.

34 candidat.e.s ont été admis.e.s à se présenter aux épreuves orales.

Délibération pour la phase 2 :

Les jurys des oraux et le jury du concours se sont réunis le 10 juin 2022 pour délibérer à l'issue de la phase 2.

33 candidat.e.s étaient présent.e.s aux épreuves orales, 1 désistement le jour-même de la convocation.

Le jury a arrêté la liste des 16 candidat.e.s admis.e.s au concours ainsi qu'une liste complémentaire de 7 candidat.e.s

Il y a eu 2 désistements sur la liste principale et 1 désistement sur la liste complémentaire.

c. Profils des candidat.e.s admis.e.s

L'âge moyen des admis.e.s est de 20.5 ans au 1^{er} janvier 2022.

La promotion est composée de 9 femmes et de 7 hommes.

14 candidat.e.s ont été admis.e.s à leur 1^{ère} tentative, 2 à leur 2^{ème}.

15 des admis.e.s ont passé leur bac dans un département hors Île-de-France.

10 des admis.e.s faisaient des études hors Ile-de-France avant l'admission.

6 des admis.e.s de la promotion ont fait une demande de bourse.

Baccalauréat :

- Scientifique : 10
- Littéraire : 1
- Economique et social : 1
- Bac Technologique : 2
- Bac Pro : 1 (métiers de la mode)
- Diplôme international équivalent bac : 1

Diplômes et formations post-bac à l'entrée dans l'École* :

- Universités : 5 (photographie : 1 / philosophie : 1 / physique chimie : 1 / géographie : 1 / études de développement : 1)
- BTS-DUT : 7 (BTS photographie : 4 / BTS audiovisuel : 1 / BTS Design de mode : 1 / DUT métiers du multimédia et de l'internet : 1)
- École de photographie : 1
- Classes préparatoires : 4 (métiers de l'image photographie, cinéma)
- Divers : 1 (ENSAD)

*plusieurs réponses possibles, certain.e.s admis.e.s étant titulaires de plusieurs diplômes.

IV. Master Son

a. Liste des conceptrices et concepteurs et jurées et jurés.

Conception et coordination du dossier de la phase 1 :

BLUM Alan, enseignant (techniques audios)

LAMBINET Sylvain, enseignant (prise de son et mixage cinéma)

MILLOT Laurent, maître de conférences (acoustique, traitement du signal)

ROUCHOUSE Jean, enseignant (informatique audio et systèmes de montage son dédié)

Conception du QCM techniques audio :

BLUM Alan, enseignant (techniques audios)

ROUCHOUSE Jean, enseignant (informatique audio et systèmes de montage son dédié)

Conception des QCM mathématiques, physique, électricité et électronique :

ELLIQ Mohammed, enseignant (électronique)

MILLOT Laurent, maître de conférences (acoustique, traitement du signal)

Evaluation du dossier :

Correcteurs internes :

LAMBINET Sylvain, enseignant (prise de son et mixage cinéma)

SPITZ Pascal, enseignant (écoute critique, prise de son, traitement sonore et mixage musical)

URBAIN Eric, enseignant (fondamentaux du son – écriture, prise de son, montage, mixage et écoute radiophonique)

Correcteur.trice.s externes :

CHAGNAUD Cécile, chef monteuse son, enseignante

COLLET Maylis, ingénieur du son

EWALD Alix, intermittente du spectacle

HARDOIN Lucie, cheffe opératrice du son/enseignante

HERMITTE Florence, cheffe opératrice du son – monteur son – mixeuse

MICHAUD Charles, ingénieur du son

OKELLY Rosine, maître de conférences

ROUAULT Charlotte, réalisatrice sonore

VINCENT Coralie, ingénieure en production, traitement et analyse de données

Conception et membres des jurys des épreuves orales :

Oral de sciences et techniques :

DOMENACH Lucile, professeure agrégée de sciences physiques à l'ENS Louis-Lumière
MILLOT Laurent, maître de conférences en traitement du signal à l'ENS Louis-Lumière
PAYEN DE LA GARANDERIE Paul, ingénieur en électronique audio

Oral d'écoute et de culture générale :

ROUAULT Charlotte, réalisatrice sonore
URBAIN Eric, enseignant à l'ENS Louis-Lumière : fondamentaux du son – écriture, prise de son, montage, mixage et écoute radiophonique
VOLCLER Juliette, autrice et chercheuse indépendante

b. Rapport des jurys de délibération

Délibération pour la phase 1 :

Les jurys du concours et les concepteurs des épreuves se sont réunis le 12 mai 2022 pour délibérer à l'issue de la phase 1.

Sur 151 candidatures pour le Master SON, 135 candidat.e.s ont rendu un dossier et participé aux épreuves. 16 personnes n'ont pas participé ou uniquement à une partie des épreuves et n'ont donc pas été prises en compte. 7 cas flagrants de rupture d'anonymat (prénom, nom apparent) ont dû faire l'objet d'une exclusion.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 12.4 / 20.

36 candidat.e.s ont été admis.e.s à se présenter aux épreuves orales.

Délibération pour la phase 2 :

Les jurys des oraux et le jury du concours se sont réunis le 3 juin 2022 pour délibérer à l'issue de la phase 2.

35 candidat.e.s étaient présent.e.s aux épreuves orales, 1 désistement le jour-même de la convocation.

Le jury a arrêté la liste des 16 candidat.e.s admis.e.s au concours ainsi qu'une liste complémentaire de 10 candidat.e.s

Il n'y a pas eu de désistement.

c. Profils des candidat.e.s admis.e.s

L'âge moyen des admis.e.s est de 20.4 ans au 1^{er} janvier 2022.

La promotion est composée de 4 femmes et de 12 hommes.

11 candidat.e.s ont été admis.e.s à leur 1^{ère} tentative, 5 à leur 2^{ème}.

10 des admis.e.s ont passé leur bac dans un département hors Île-de-France.

9 des admis.e.s faisaient des études hors Ile-de-France avant l'admission.

5 des admis.e.s de la promotion ont fait une demande de bourse.

Baccalauréat :

- Scientifique : 16

Diplômes et formations post-bac à l'entrée dans l'École* :

- Classes préparatoires : 6 (scientifique ou PTSI option son : 4 / cinéma audiovisuel option son : 2)
- Universités : 7 (sciences et musicologie : 4 / physique : 1 / sciences, arts et techniques de l'image et du son : 1 / acoustique et vibrations : 1)
- BTS / DUT : 4 (BTS audiovisuel et son : 2 / DUT mesures physiques : 2)
- Écoles d'ingénieurs : 2
- Conservatoire : 1

*plusieurs réponses possibles, certain.e.s admis.e.s étant titulaires de plusieurs diplômes.

V. Chiffres-clés du concours 2022

Préinscriptions et admis.es à concourir :

2022	Préinscrit.e.s	Désistement	Admis à concourir
CINEMA	465	58	407
PHOTOGRAPHIE	102	23	79
SON	166	15	151
TOTAL	733	95	637

Remarque : La colonne « préinscrits » correspond aux nombres de demandes reçues avant la phase des paiements. Les désistements correspondent aux personnes n'ayant soit pas payer l'inscription au concours, soit s'étant désistées avant la publication des admis.es à concourir.

Le chiffre final d'admis à concourir est : 637 candidats, dont 407 pour le master cinéma, 79 pour le master photo, 151 pour le master son.

Informations sur la participation au concours :

	Inscrit.e.s	Candidatures prises en compte pour les délibérations phase 1*	Candidat.e.s retenu.e.s aux oraux	Admis.e.s
CINEMA	407	300	40	16
PHOTOGRAPHIE	79	69	34	16
SON	151	128	36	16
TOTAL	637	497	110	48

* chiffres comprenant les candidat.e.s ayant rendu l'ensemble des dossiers ou épreuves écrites sans les ruptures d'anonymat.

Candidat.e.s boursièr.e.s

Pour le concours 2022, 169 des 637 candidat.e.s ont payé un tarif boursier ou appartenant à la classe égalité des chances ; cela représente 27% des effectifs totaux. Sur les 48 admis.e.s à la rentrée 2022, 12 ont fait une demande de bourse (25%).

Tableau répartition des candidatures boursières, non boursières, CEC pour l'ensemble des admis.e.s à concourir :

	TOTAL	Boursier	Non boursier	CEC
CINEMA	407	93	302	12
		22,85%	74,20%	2,95%
SON	151	36	112	3
		23,84%	74,17%	1,99%
PHOTO	79	24	54	1
		30,38%	68,35%	1,27%
TOTAL	637	153	468	16
		24,02%	73,47%	2,50%

Répartition femme-homme des candidat.e.s :

En 2022, sur les 637 candidat.e.s, 223 sont des femmes (35%) et 414 sont des hommes (65%). Sur les 48 admis.e.s, 19 sont des femmes (40%) et 29 sont des hommes (60%).

		Femme		Homme		Total
CINEMA	Admis.e.s à concourir	145	35,6%	262	64,4%	407
	Admis.e.s (après désistement)	6	37,5%	10	62,5%	16
PHOTO	Admis.e.s à concourir	47	59,5%	32	40,5%	79
	Admis.e.s (après désistement)	9	56,3%	7	43,8%	16
SON	Admis.e.s à concourir	31	20,5%	120	79,5%	151
	Admis.e.s (après désistement)	4	25,0%	12	75,0%	16
TOTAL	Admis.e.s à concourir	223	35,0%	414	65,0%	637
	Admis.e.s (après désistement)	19	39,6%	29	60,4%	48

Chiffres 2022 Types de Baccalauréat des candidat.e.s :

	CINEMA		PHOTO		SON		TOTAL	
Bac S	259	63,6%	34	43,0%	133	88,1%	426	66,9%
Bac L	57	14,0%	14	17,7%	2	1,3%	73	11,5%
Bac ES	49	12,0%	12	15,2%	5	3,3%	66	10,4%
Bac Tech	13	3,2%	6	7,6%	8	5,3%	27	4,2%
Bac Pro	1	0,2%	3	3,8%		0,0%	4	0,6%
Diplôme étranger	28	6,9%	10	12,7%	3	2,0%	41	6,4%
TOTAL	407		79		151		637	

Origine géographique des candidat.e.s l'année du concours :

	Ile-de-France		France (hors IDF)		Hors France		TOTAL
CINEMA	196	48,2%	197	48,4%	14	3,4%	407
PHOTO	35	44,3%	41	51,9%	3	3,8%	79
SON	59	39,1%	91	60,3%	1	0,7%	151
TOTAL	290	45,5%	329	51,6%	18	2,8%	637